



## REGLEMENT 2008

### Coupe de France SUBARU de Trial

#### 1 – DEFINITION

1.1. La Fédération Française de Cyclisme met en compétition la “COUPE DE FRANCE SUBARU DE VÉLO TOUT TERRAIN - TRIAL”. Cette compétition se déroule sur plusieurs épreuves à l’issue desquelles est établi un classement général final.

1.2. Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s’engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

1.3. La seule autorité compétente sera celle du collège des commissaires pour l’application du présent règlement.

#### 2 - PARTICIPATION

2.1. Les épreuves de la Coupe de France SUBARU sont ouvertes aux compétiteurs et compétitrices français et étrangers, licenciés ou non.

2.2. Pour la carte à la journée (obligatoire pour les non licenciés) la présentation d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition est obligatoire.

2.3. Le classement de la Coupe de France SUBARU prendra en compte l’ensemble des coureurs français licenciés Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et de 3<sup>e</sup> catégorie minimum ainsi que les coureurs étrangers licenciés (au titre d’une fédération affiliée à l’UCI).

#### 3 - CLASSES

##### 3-1 - Classe Elite

Seront considérés comme tels :

- les coureurs classés parmi les 10 premiers de cette classe l’année précédente en « Coupe de France SUBARU & Championnats de France », sauf dérogation de la F.F.C.

- les 3 premiers de la classe Expert de l’année précédente en « Coupe de France SUBARU & Championnat de France », sauf dérogation de la FFC.

##### 3-2 - Classe Expert

- les coureurs classés parmi les 15 premiers de cette classe (excepté les coureurs montant en Elite) l’année précédente en « Coupe de France SUBARU & Championnats de France », sauf dérogation de la F.F.C.

- les coureurs n’étant pas classés parmi les 10 premiers de la classe Elite l’année précédente en "Coupe de France SUBARU & Championnats de France », sauf dérogation de la F.F.C.

- Les 5 premiers de la classe Nationale de l’année précédente au cumul des résultats "Coupe de France SUBARU & Championnats de France », sauf dérogation de la F.F.C.

##### 3-3 - Classe Nationale

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs ne faisant pas partie des 15 premiers de la classe Expert l'année précédente en "Coupe de France SUBARU & Championnats de France », sauf dérogation de la F.F.C.
- Les coureurs faisant partie des 25 premiers de cette classe de l'année précédente (excepté les coureurs montant en Expert) en "Coupe de France SUBARU & Championnats de France », sauf dérogation de la F.F.C.
- Les 7 premiers Régionale 1 de l'année précédente au cumul des résultats "Coupe de France SUBARU & Championnats de France », sauf dérogation de la F.F.C.

#### 3-4 - Classe Régionale 1

Seront considérés comme tels, les coureurs classés parmi les 50 premiers de cette classe (excepté les coureurs montant en National), les 10 premiers coureurs de la classe Régionale 2 de l'année précédente. Cette classe est néanmoins ouverte à tous les coureurs dans la limite des places disponibles. Les coureurs ne s'étant pas classés parmi les 30 premiers, peuvent redescendre en classe Régionale 2 s'ils le désirent.

#### 3-5 - Classe Régionale 2

Les 5 premiers Jeunes de l'année précédente au cumul des résultats "Coupe de France SUBARU". Cette classe est ouverte à tous les coureurs qui le désirent dans la limite des places disponibles.

#### 3-6 – Classe Jeune

Cette classe est ouverte à tous les coureurs Benjamin et Minimes qui le désirent. Cette classe est également ouverte aux Dames jusqu'à la catégorie Junior.

#### 3-7 – Classe Dame

Cette classe regroupe les Dames quelque soit la classe où elles participent. Cela permet d'établir un classement spécifique.

#### 3-8 – Toutes Classes

Les changements de classe automatiques sont obligatoires et applicables pendant deux années.

### **4 - ENGAGEMENTS**

4.1 Les engagements peuvent s'effectuer de deux façons :

- Internet
- Sur place avec majoration

4.2. Engagements par Internet :

4.2.1. Pour les engagements par Internet, le règlement des droits s'effectuera obligatoirement par télé péage.

4.2.2. Les inscriptions sur Internet seront closes le mardi précédant chaque épreuve à 23h59.

4.3. Engagements sur place :

4.2.1. Le programme d'ouverture de la salle d'inscription sera communiqué ultérieurement par la FFC ([www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)).

4.2.2. Les coureurs s'inscrivant sur place subiront une majoration du prix d'inscription.

4.4 Aucun droit d'engagement fera l'objet d'un quelconque remboursement quel que soit le motif.

### **5 - ATTRIBUTION DES NUMEROS**

5-1 - Les numéros de 1 à 30 pour la classe Elite.

5-2 – Les numéros de 31 à 59 pour la classe Expert.

5-3 - Les numéros de 60 à 99 pour la classe Nationale.

5-4 - Les numéros de 100 à 199 pour la classe Régionale 1.

5-5 - Les numéros de 200 à 299 pour la classe Régionale 2.

5-6 - Le nombre d'engagés est limité à 200 maximum.

Ils sont limités comme suit :

- Classe Régionale 2 et Jeune : 80 participants maximum.
- Classes Régionale 1 et Nationale : 80 participants maximum.
- Classes Expert et Elite : 40 participants maximum.

## **6 - L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF**

6.1. L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la FFC (www.ffc.fr).

Le retrait des dossards des coureurs sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les coureurs régulièrement engagés au préalable.

6.2. Les concurrents devront être régulièrement engagés et présenteront au contrôle leur licence et / ou leur certificat médical.

6.3. Un concurrent ne sera considéré comme régulièrement engagé que lorsqu'il aura rempli un formulaire d'engagement et qu'il aura en même temps réglé le montant de celui-ci.

## **7 – COMPTAGE DES POINTS**

7-1 Barème d'attribution des points par manche :

1er : 200 pts, 2e : 170 pts, 3e : 150 pts, 4e : 140 pts, 5e : 132 pts, 6e : 126 pts, 7e : 122 pts, 8e : 120 pts, 9e : 118 pts, 10e : 116 pts, 11e : 114 pts, 12e : 112 pts, 13e : 110 pts, 14e : 108 pts, 15e : 106 pts, 16e : 104 pts, 17e : 102 pts, 18e : 100 pts, 19e : 98 pts, 20e : 96 pts, 21e : 94 pts, 22e : 92 pts, 23e : 90 pts, 24e : 88 pts, 25e : 86 pts, 26e : 84 pts, 27e : 82 pts, 28e : 80 pts, 29e : 78 pts, 30e : 76 pts, 31e : 74 pts, 32e : 72 pts, 33e : 70 pts, 34e : 68 pts, 35e : 66 pts, 36e : 65 pts, 37e : 64 pts, 38e : 63 pts, 39e : 62 pts, 40e : 61 pts, 41e : 60 pts, 42e : 59 pts, 43e : 58 pts, 44e : 57 pts, 45e : 56 pts, 46e : 55 pts, 47e : 54 pts, 48e : 53 pts, 49e : 52 pts, 50e : 51 pts, 51e : 50 pts, 52e : 49 pts, 53e : 48 pts, 54e : 47 pts, 55e : 46 pts, 56e : 45 pts, 57e : 44 pts, 58e : 43 pts, 59e : 42 pts, 60e : 41 pts, 61e : 40 pts, 62e : 39 pts, 63e : 38 pts, 64e : 37 pts, 65e : 36 pts, 66e : 35 pts, 67e : 34 pts, 68e : 33 pts, 69e : 32 pts, 70e : 31 pts, 71e : 30 pts, 72e : 29 pts, 73e : 28 pts, 74e : 27 pts, 75e : 26 pts, 76e : 25 pts, 77e : 24 pts, 78e : 23 pts, 79e : 22 pts, 80e : 21 pts, 81e : 20 pts, 82e : 19 pts, 83e : 18 pts, 84e : 17 pts, 85e : 16 pts, 86e : 15 pts, 87e : 14 pts, 88e : 13 pts, 89e : 12 pts, 90e : 11 pts, 91e : 10 pts, 92e : 9 pts, 93e : 8 pts, 94e : 7 pts, 95e : 6 pts, 96e : 5 pts, 97e : 4 pts, 98e : 3 pts, 99e : 2 pts, 100e : 1 pt.

7-2 Pour le classement général de la Coupe de France SUBARU, sera retenue la totalité des résultats si le nombre d'épreuves est compris entre 1 et 3 épreuves, et la totalité des résultats des courses réellement organisées moins le plus mauvais résultat (une absence est considérée comme un résultat) si le nombre d'épreuve est supérieur ou égal à 4.

Les points de la finale seront majorés d'un coefficient de 1,2.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, de places de second, etc.) sur la totalité des épreuves organisées ; puis en dernier ressort il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche de la Coupe de France SUBARU.

Remarque : En cas de changement de série en cours d'année (passage de la série Pass'cyclisme à la 3<sup>e</sup> catégorie), il n'y aura pas d'effet rétroactif pour le calcul des points.

## **8 - LES TITRES**

8-1 - À l'issue de la Coupe seront décernés 7 titres de vainqueur TRIAL :

- Vainqueur de la Coupe de France SUBARU de TRIAL Scratch Elite
- Vainqueur de la Coupe de France SUBARU de TRIAL Scratch Expert
- Vainqueur de la Coupe de France SUBARU de TRIAL Scratch Nationale
- Vainqueur de la Coupe de France SUBARU de TRIAL Scratch Régionale 1
- Vainqueur de la Coupe de France SUBARU de TRIAL Scratch Régionale 2
- Vainqueur de la Coupe de France SUBARU de TRIAL Dame
- Vainqueur de la Coupe de France SUBARU de TRIAL Jeune

A condition qu'au moins 8 compétiteurs soient inscrits dans chaque classe concernée pour les hommes et 3 compétitrices pour les Dames.

# DOTATIONS

## CLASSEMENT PAR MANCHE

Montant général des prix :420 €

Hommes

Place	Prix en €
1er	250
2e	120
3 <sup>e</sup>	50

## CLASSEMENT GENERAL FINAL

Montant général des prix :660 €

Hommes

Place	Prix en €
1er	300
2e	180
3e	100
4e	50
5e	30

